

DECRET N° 2001-522 DU 11 DECEMBRE 2001

Portant nomination de magistrats au
Tribunal de Première Instance d'Abomey.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 83-005 du 17 mai 1983 portant statut de la magistrature béninoise ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session du 06 novembre 2001 ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 07 novembre 2001 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les magistrats dont les noms suivent sont respectivement nommés dans les fonctions ci-après au Tribunal de Première Instance d'Abomey.

Il s'agit de :

Président : Monsieur Fréjus KOUKPAKI.

Juge au Tribunal : Madame Aleth Solange THOGNON épouse
BEHANZIN

Procureur de la République : Monsieur Akibou Ibrahim GBAGUIDI.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme,



Joseph H. GNONLONFOUN.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MJLDH 4 MFE
4 AUTRES MINISTRES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-ENA3
INTERESSES 3 JO 1.-